Août 2000 Bulletin N° 26

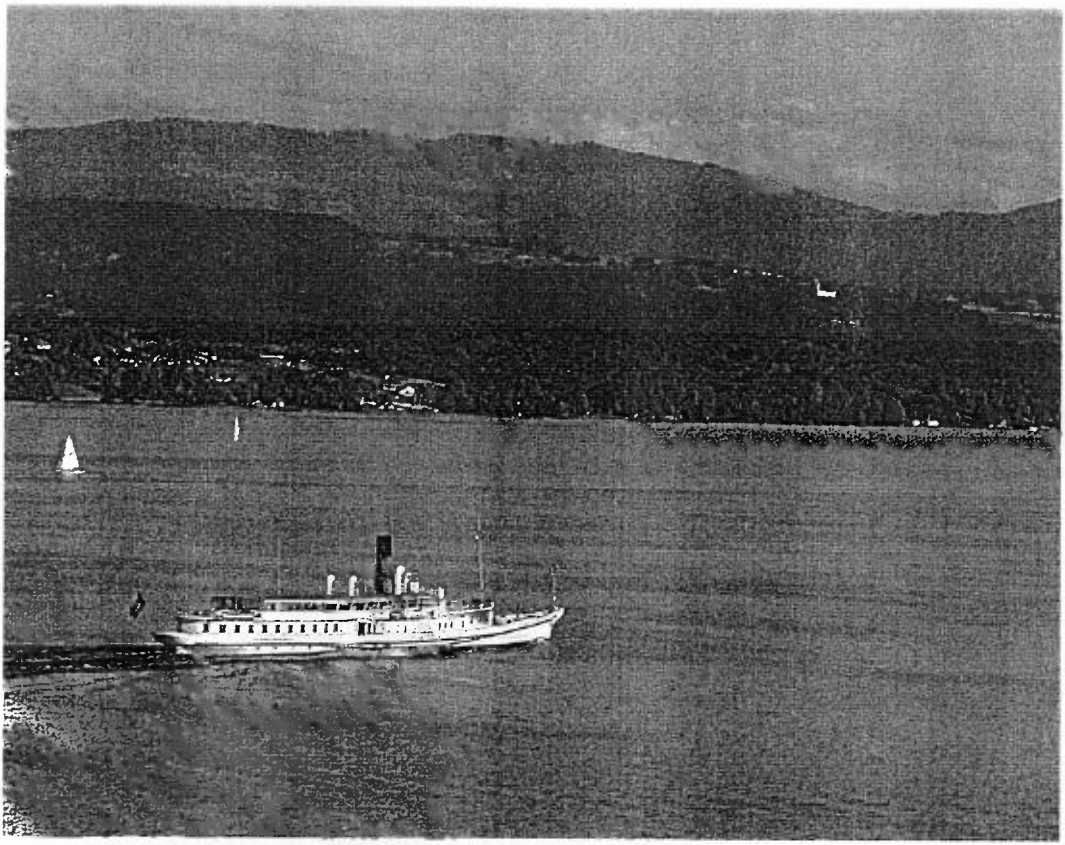

PRO NOVIODUNO

NYON Hier Aujourd'hui Demain

Page de couverture :

Sur le flanc de la colline, une bâtisse blanche, bien visible depuis Nyon, **le Château de Thénières, sur la commune de Ballaison**

Site connu depuis le XIII[e] siècle, c'est en 1811 que le Genevois Jean Lasserre le revend au célèbre général de Boigne, aventurier ayant fait fortune aux Indes et grand bienfaiteur de Chambéry.

En 1863, Ernest de Boigne fait raser les ruines médiévales et construire le château actuel par l'architecte Bruger.
Le château de 1863 est un étonnant pastiche d'architecture écossaise, inspiré de Balmoral, bien dans le goût romantique de l'époque.

En 1979, le Château de Thénières a été acquis par le syndicat intercommunal du Bas-Chablais.
Le Château restauré abrite aujourd'hui le Centre régional de formation continue, l'Ecole supérieure des techniques informatiques et une annexe de la bibliothèque départementale de prêt.

Le billet du Président

L'avenir d'une association repose sur deux piliers principaux :

- La pérennité de ses buts et de ses objectifs
- La remise en question permanente de ses modes d'action et de fonctionnement.

Les notions de défense de notre cadre de vie, au sens large, ne sauraient être remises en question, car elles sont l'essence même de PRO NOVIODUNO.

A l'inverse, la nécessité de rester un interlocuteur crédible, d'être un pôle attractif pour les générations futures et de maintenir une force d'intervention efficace nécessite une réflexion permanente et des modifications opérationnelles.

Dans ce but et face à un environnement en constante mutation, le comité et le bureau de PRO NOVIODUNO ont mis en place quelques évolutions que nous voudrions partager avec tous les membres.

Ainsi, le rôle du comité a été repensé pour devenir un laboratoire d'idées et de propositions, laissant au bureau de l'association, le soin de liquider les affaires courantes et de traiter les problèmes immédiats.

Il a été aussi décidé de créer un support d'information pour tous les publics, afin de mieux identifier notre association.

Ce travail graphique est actuellement en cours d'élaboration.

Il implique peut-être aussi le changement du nom PRO NOVIODUNO. Celui-ci est d'un accès difficile pour les jeunes que nous cherchons à mobiliser et à impliquer dans notre vie associative et il a, par ailleurs, une connotation par trop romaine qui s'éloigne de nos objectifs plus globaux.

Nous voudrions donc connaître vos avis sur ces propositions, afin de pouvoir les finaliser lors de la prochaine assemblée générale de l'automne.

L'adhésion de tous est une nécessité démocratique et un garant de notre efficacité pour la réalisation de nos ambitions culturelles.

Philippe Glasson

Vos propositions, votre avis et votre position par rapport aux changements que nous désirons appliquer peuvent être adressés à votre secrétariat :

PRO NOVIODUNO
C.P. 238 - 1260 NYON

ou

directement à Marie-Claude Henchoz
Valmont 342, 1260 Nyon
Tél. et Fax 021/361.13.26
E-mail: pronovioduno@bluewin.ch

• La vie de château (suite et fin)

La vie quotidienne au château de Nyon après la Révolution de 1798

Nous avions esquissé dans le bulletin précédent, au sein d'une première contribution, le tableau de la vie quotidienne telle qu'elle se déroulait au château de Nyon sous l'Ancien Régime. Nous y avions entrevu comment les activités publiques et privées des baillis bernois qui y résidaient étaient étroitement imbriquées, le tout dans un confort assez spartiate. La Révolution Vaudoise (1798) - nous allons le voir - va perpétuer un certain temps cette mixité fonctionnelle, à la fois publique et privée, tout en modifiant le statut des occupants du bâtiment.

Les occupants du château et leurs fonctions

Les biens bernois ayant été confisqués par les nouvelles autorités vaudoises au lendemain de la révolution de 1798, le château de Nyon, entre temps rebaptisé "maison nationale", fut tout d'abord mis en location. Les premiers locataires en furent d'une part un institut d'éducation privé et d'autre part les autorités communales de Nyon.

La pension Snell, institut "d'éducation pour jeunes gens", occupa ainsi dès 1798 les appartements du rez-de-chaussée et du premier étage du château. Quant aux autorités communales, elles se contentèrent dans un premier temps de louer les prisons, ainsi que deux salles au deuxième étage afin d'y tenir leurs séances qui, jusqu'alors, avaient lieu à la "maison de ville", soit à l'actuel n° 22 de la Grand-Rue.

Relevons à propos d'Auguste Frédéric Snell, directeur et fondateur de l'institut d'éducation établi au château, par ailleurs membre de la Municipalité de Nyon, qu'il envisagea en 1804 de faire l'achat de l'ancienne forteresse, que déjà il louait en partie depuis six ans, afin d'y installer définitivement sa pension. La commune de Nyon, qui convoitait également le bâtiment, ne dut son salut qu'à la haute tenue morale de Snell qui, "fidèle au devoir qu'il s'est imposé de préférer l'intérêt de la Commune au sien propre" renonça finalement à son projet. C'est ainsi que le 23 juillet 1804, pour la somme de 36'002 francs et grâce à une surenchère d'un franc (!), la commune fut en mesure de racheter aux autorités cantonales le bâtiment et ses dépendances. Tout à la fois et successivement hôtel de ville, tribunal, prison, salle du conseil et musée, le château restera dès lors en mains publiques [fig. 1].

L'utilisation du château

L'investissement considérable consenti par la commune pour acheter le château et la modicité de ses besoins en locaux conduisit tout d'abord les autorités à ne conserver pour le service public que deux salles, au premier étage, l'une pour les séances de la Municipalité, l'autre pour celles de la Justice Paix, et à mettre immédiatement en location le restant du bâtiment et de ses dépendances, perpétuant de la sorte dans une certaine mesure la mixité fonctionnelle (publique / privée) déjà en vigueur avant la Révolution.

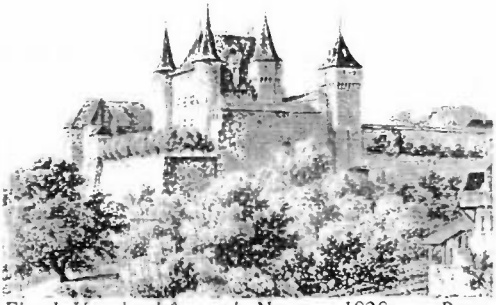

Fig. 1 Vue du château de Nyon en 1820, par Bourgeois & Engelmann. Source: Musées de Nyon.

Ainsi le grand appartement du rez-de-chaussée restera-t-il encore occupé par la pension Snell jusqu'en 1809, puis ensuite par d'autres locataires privés, généralement des notables, le plus souvent des greffiers (tel Augustin Ducoster dès 1809, ou Noguet-Vinet de 1845 environ, jusqu'à 1861) ou des secrétaires municipaux, ou encore par l'architecte et préfet Gustave Falconnier qui y vécut dès 1879. La location du rez-de-chaussée du château à des privés ne prendra fin que vers 1888, année où l'on décida la réaffectation de ce niveau: on installa alors dans sa moitié orientale le Musée Historique et ses "antiquités" et, dans la partie occidentale, les bureaux du syndic, du secrétaire et du boursier communaux.

Les services publics

Le développement des aménagements destinés aux services publics s'est fait peu à peu, salle par salle, au gré des besoins et des demandes des autorités municipales, communales et judiciaires.

Les premiers travaux furent effectués en 1805-1806, au premier étage, à l'occasion de l'aménage-

Fig. 2 Premier étage, ancienne salle de la Justice de Paix, réaménagée en 1805. Etat en 1996. Source: R. Gindroz

ment de la salle de la Justice de Paix [Fig. 2] et de sa voisine, la salle de la Municipalité, qui furent alors richement pourvues de boiseries en sapin et en noyer, d'armoires [Fig. 3], de papiers peints et dotées d'un mobilier d'esprit Louis XVI, heureusement en partie conservé, qui fut spécialement créé à leur usage par Claude Grandvaux, un menuisier français établi à Nyon (deux bancs) [Fig. 4] et Henri Ducommun, également nyonnais (seize fauteuils, huit bergères et six chaises). Sans oublier l'un des cabinets des tours contiguës, dans lequel on installa le coffre-fort communal et qui joua dès lors le rôle de "caisse publique".

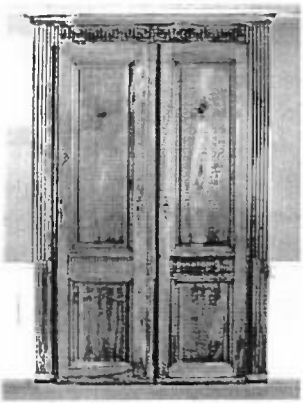

Fig. 3 Premier étage, ancienne salle de la Justice de Paix, armoire en noyer (1805). Etat en 1996. Source: R. Gindroz

Une seconde étape de travaux fut entreprise en 1837-1838, cette fois-ci au deuxième étage, pour l'aménagement de la grande "salle des débats criminels" destinée à l'exercice de la justice pénale (actuelle salle du Conseil Communal) [Fig. 5], et de ses dépendances (salle des témoins, salle des avocats, cabinet du Directeur des débats et chambre d'arrêts). Une fois encore, on ne lésina pas à la dépense, et la salle fut équipée de boiseries, de papiers peints, de rideaux blancs, ainsi que d'un mobilier ad hoc, en l'occurrence vingt-huit chaises, confectionnées par l'ébéniste nyonnais Armand Roquerbre, de

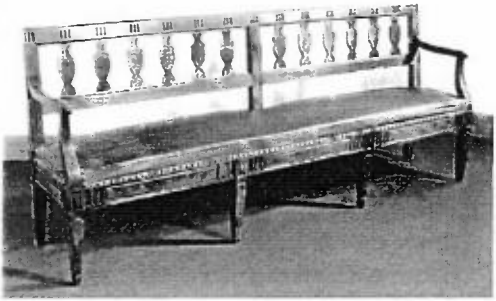

Fig. 4 Premier étage, ancienne salle de la Justice de Paix, banc à balustres (1805). Etat en 1996. Source: R. Gindroz

Fig. 5 Deuxième étage, ancienne salle des Débats Criminels, aménagée en 1838. Etat en 1996. Source: R. Gindroz

même que des fauteuils [fig. 6].

Fig. 6 Deuxième étage, ancienne salle des Débats Criminels, fauteuil (1838). Etat en 1996. Source: R. Gindroz

Les prisons

Nous avons déjà observé que l'histoire des prisons fut de tout temps intimement liée à celle du château. Jusqu'à la Révolution, les cellules se trouvaient dans les étages supérieurs des trois tours circulaires situées aux angles du château. Un rapport établi en 1800 précise que celles-ci étaient alors "étroites, exposées à toute l'ardeur du soleil en été et à la rigueur du plus grand froid en hyver, de sorte qu'il seroit [...] contre l'humanité de s'en servir pour des détentions longues pour des fautes légères". En 1832-1833, à l'occasion de l'installation au château des prisons de District, il fallut faire construire dans les combles du château trois cellules supplémentaires en madriers de sapin. En dépit de la relative modernité des nouvelles cellules comparativement à celles de la fin du moyen âge et des préoccupations d'ordre humanitaire exprimées en 1800, les conditions d'incarcération semblent être demeurées assez rudes. Nous en voulons pour preuve les mesures effectuées en janvier 1848, pourtant peu après l'installation à cet étage d'un chauffage central, lesquelles font état de températures de 11 à 12°C dans les cellules en bois et de 8,5°C dans les cellules des tours. Un appartement destiné au geôlier, pourvu d'une cuisine, de chambres, d'un bureau et d'une chambre à lessive fut aménagé peu après, en 1837-1838, au même étage et complété d'une cellule de "prison militaire". Quatre cellules supplémentaires - également en bois - seront enfin construites en 1884, toujours dans les combles, afin d'augmenter la capacité des prisons [Fig. 7]. Rappelons que cet ensemble carcéral, désaffecté en 1979 seulement, sera resté en service durant près de 386 ans pour les plus anciennes des cellules.

Le confort

Le confort offert aux occupants du château de Nyon au cours du XIXe siècle ne fut probablement guère supérieur à celui dont durent s'accommoder ses utilisateurs durant les siècles précédents. Le château demeurait en effet un bâtiment relativement inconfortable, particuliè-

rement difficile à chauffer et de surcroît passablement humide au plain-pied, même si la multiplication des sources de chauffage et la démolition des murs d'enceinte du côté de la Place du château durent atténuer quelque peu ce dernier problème. Gageons que l'installation au château de l'éclairage au gaz en 1866, de l'eau courante en 1872, puis enfin de l'électricité, probablement vers 1890, contribuèrent à améliorer quelque peu les rudes conditions de vie des «châtelains» du XIXe siècle.

Fig. 7 Etage des combles (ancienne prisons), l'une des cellules en madriers créées en 1884. Etat en 1996. Source: R. Gindroz

Conclusion

A l'issue de ce bref aperçu de la vie quotidienne au château de Nyon, du XVIe au XIXe siècle, on ne manquera pas de relever, tout au long de cette période, la longue cohabitation, au sein de cet édifice, d'activités à la fois publiques et privées (le dernier locataire de l'appartement du rez-de-chaussée ne quittera les lieux qu'en 1888), l'étonnante multiplicité et la diversité des affectations hébergées par le bâtiment, de même que le confort spartiate qui mit sans doute à rude épreuve la santé de ses occupants successifs.

On observera enfin et surtout que ce bâtiment, classé au nombre des monuments historiques depuis 1900, n'en est pas pour autant figé. Il n'a jamais cessé tout au long de son histoire d'évoluer, de se transformer, de se métamorphoser et ce tant dans sa substance que dans ses affectations successives. C'est précisément ce qui en fait la richesse et la vie. Les travaux en cours en sont l'actuelle illustration, gageons qu'ils n'en seront - et de loin - pas l'ultime.

Pierre-Antoine Troillet
historien des monuments

Les coups de coeur de Pro Novioduno :

• LA FONDATION NEUMANN A GINGINS UN MUSÉE CONSACRÉ À L'ART NOUVEAU

Installée dans l'ancienne grange du Château de Gingins, la Fondation NEUMANN jouit d'un cadre exceptionnel et constitue un but d'excursion idéal. Plongée dans la campagne avoisinant Nyon, cette institution muséale recèle un trésor unique en Suisse et charme ses visiteurs par son atmosphère intimiste et raffinée.

Inaugurée en 1994, la Fondation Neumann est née sous l'impulsion du couple de collectionneurs, Vera et Lotar Neumann. Passionnés par l'Art Nouveau, les Neumann ont patiemment réuni, dès les années cinquante, une remarquable collection d'art du tournant du siècle, comprenant notamment de la verrerie. De plus, leur goût pour l'art socialement engagé de cette même époque les a poussés à collectionner, entre autres, les oeuvres du caricaturiste Honoré Daumier et celles de l'artiste allemande Käthe Kollwitz.

DAUM Frères (Antonin 1864-1939)
Escargots et vigne, vers 1903. Verre à double couche décor intercalaire, appliqué, gravé à la meule et partiellement dégagé à l'acide
Haut. 24,5cm
Collect. Neumann, Gingins

Organisé en deux espaces distincts, le musée abrite ainsi en permanence dans la petite salle une fascinante collection de verre Art Nouveau. Autour des créations d'Emile Gallé, le maître incontesté de la période, s'articule un ensemble harmonieux dû aux plus grands artistes verriers du tournant du siècle. On peut y admirer plus de 150 coupes, vases, flacons, calices signés Daum, Tiffany, Loetz, Argy-Rousseau, Décorchemont, etc.

L'amour des formes organiques et sinueuses, de même que la prédilection pour une iconographie inspirée par

l'observation directe de la nature caractérisent ces objets de verre qui peuvent être considérés comme des oeuvres d'art à part entière, véritables "tremplins du rêve" selon les dires de Gallé lui-même.

Par ailleurs, la vocation de la Fondation Neumann est de présenter un éventail aussi large que possible des créations artistiques de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. A cet effet, elle accueille, dans le grand espace du bâtiment, trois à quatre expositions temporaires par année. Les manifestations s'articulent autour des deux pôles d'intérêt de l'institution : l'Art Nouveau et le symbolisme d'une part, et l'oeuvre d'artistes socialement engagés d'autre part.

Parmi les expositions monographiques, on rappellera celles consacrées à des noms emblématiques de l'Art Nouveau, tels Georges de Feure et Eugène Grasset.

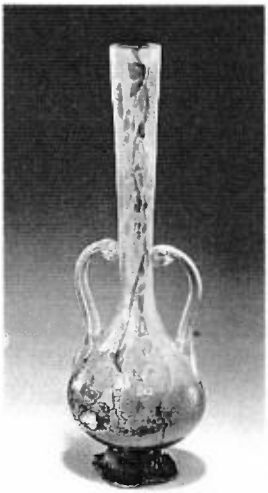

Emile GALLÉ (1846-1904)
Glycine, vase vers 1898
Verre gravé à la meule, décor intercalaire, marqueterie de verre
Haut. 49,5cm
Collect. Neumann, Gingins

Dans le domaine de l'art social, citons la manifestation présentant les caricatures d'Honoré Daumier, ou encore l'exposition intitulée *Plus jamais la guerre !* qui relatait les affres de l'après-guerre à travers les estampes et les sculptures de Käthe Kollwitz.

Quant aux toiles expressionnistes de Marianne von Werefkin ou aux scènes portuaires du belge Eugeen Van Mieghem, le but poursuivi par la Fondation Neumann était de donner à voir l'oeuvre d'artistes novateurs et attachants, bien que tombés dans l'oubli.

Des manifestations thématiques ont également orné les cimaises du musée, avec l'exposition intitulée *Effets de nuit* présentant l'iconographie symboliste du nocturne ou grâce à celle explorant l'univers foisonnant des papiers peints Art Nouveau.

L'exposition de verre mise à part, les arts du feu sont à l'honneur à Gingins, puisque la Fondation a consacré, en 1997 avec Adrien Dalpayrat et cette année avec Jean Carriès, deux expositions à des céramistes majeurs de l'Art Nouveau.

Quant à l'affiche, genre actuellement en vogue, elle a fait l'objet d'une première exposition en 1995 et, tout dernièrement, d'une manifestation qui réunissait la totalité des affiches artistiques du Salon des Cent, parmi lesquelles des réalisations de Bonnard, Ensor, Ibels, Mucha et Toulouse-Lautrec.

Depuis son ouverture il y a six ans, la Fondation Neumann enregistre chaque année la visite de sept à huit mille amateurs d'art désireux de découvrir les manifestations mettant en lumière la création artistique d'il y a cent ans ou de revisiter la collection permanente du musée. Si la majeure partie des visiteurs de la Fondation se compose avant tout d'esthètes avertis et curieux de créations bien souvent inédites, le public familial est également le bienvenu et des activités sont proposées aux enfants. Quant au Château de Gingins, construit entre 1440 et 1444, si ce dernier ne se visite pas, le promeneur pourra toutefois l'admirer depuis le parc à l'anglaise et les écuries du XIXe siècle ouverts au public de la Fondation lors du vernissage des diverses expositions.

Informations utiles :

Fondation Neumann
Pré-du-Château
1276 Gingins
Tél. 022/369 36 53
Fax 022/369 31 72
www. fondation-neumann.ch
Car postal au départ de la gare de Nyon

Exposition permanente

Le verre Art Nouveau

Expositions temporaires à venir :

- *De Rilke à Kokoschka*
  Le Jugendstil par le mot et l'image
  du 29 juin au 17 septembre 2000
- *Maurice Pillard-Verneuil (1869-1942)*
  Artiste-décorateur de l'Art Nouveau
  du 4 octobre 2000 au 28 janvier 2001

Heures d'ouverture :

jeudi - vendredi : 14h - 17h
Samedi - dimanche : 10h30 - 17h

Visites commentées :

sur demande

- **LA VILLA RAJADA**
  UN DES PLUS JEUNES MONUMENTS PROTÉGÉS DU CANTON

Nous associons volontiers la notion de monument historique à un bâtiment d'un siècle au moins, et garant d'une tradition architecturale classique.

Le classement ou la mise à l'inventaire selon la loi sur la protection de la nature des monuments et des sites, a un objectif plus général de conservation des témoins historiques et culturels de notre bâti englobant également la période contemporaine.

Depuis le classement de la petite maison que le Corbusier avait construite pour ses parents à l'entrée de Vevey ou celui du siège de Nestlé tout proche, des réalisations contemporaines sont désormais bénéficiaires des mesures de protection propres aux monuments historiques.

C'est le cas depuis peu de la villa RAJADA à Gland. Située à la Falaise, sur une magnifique parcelle au bord du lac. Cette réalisation de 1960/62, est l'oeuvre des architectes genevois Hunziker et Frei. Quarante ans après sa construction, elle reste l'une des réalisations les plus novatrices et les plus originales de notre région.

Son plan organique tout en courbes rejette l'orthogonalité. Les murs sont faits de blocs de granit du Morvan appareillés librement sans souci du fil à plomb. Les ouvertures sont également de forme libre tantôt voûtes de pierre, tantôt cintrées avec fenêtres coulissantes ou encore entre des blocs de pierre irréguliers où le verre est ajusté puis simplement collé à la pierre.

Cette maison-sculpture offre une succession d'espaces intérieurs envoûtants.

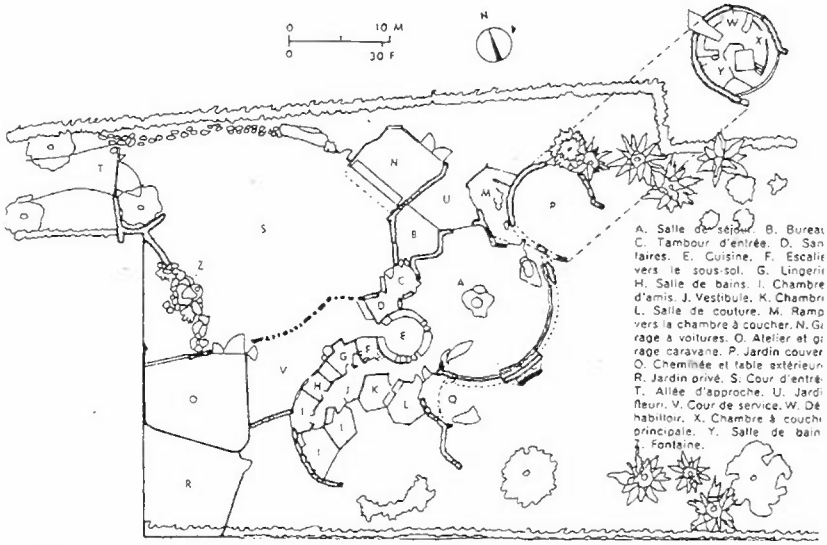

L'élément principal du programme est le séjour circulaire de 175m2. En son centre légèrement en contrebas, le foyer d'une grande cheminée ouverte est coiffé d'une gigantesque hotte rappelant une patte d'éléphant.

Une rampe en spirale abrite la bibliothèque et conduit à la seule pièce à l'étage, elle aussi circulaire. Tout le mobilier est astucieusement

entrebâti, tout comme la baignoire revêtue de mosaïque conçue pour permettre de s'y glisser depuis le lit.

Le sculpteur Henri Presset, le céramiste Philippe Lambercy et le tisserand Babel-Mawick ont intégré magistralement leur travail à celui des architectes pour la plus grande satisfaction du propriétaire d'alors, grand voyageur et producteur de cinéma.

Lors des journées européennes du patrimoine en 1998, la propriété avait été ouverte au public qui s'y était pressé nombreux et surpris par tant d'originalité.

On s'étonne aujourd'hui qu'une telle "folie" ait pu être conçue, puis autorisée dans notre pays plus connu pour ses goûts conventionnels et la sévérité de ses règlements sur la police des constructions.

Orpheline de son premier propriétaire, cette villa vide depuis plusieurs années, cherche vainement celui qui saura la faire revivre.

Jacques Suard, architecte

Détail de façade, côté jardin et cheminée extérieure

- **LE ZEPPELIN : alors ?**

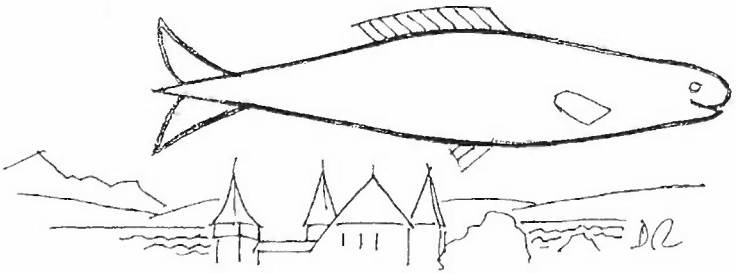

Non, vous ne l'avez pas oublié !

L'appel aux lecteurs paru dans le dernier numéro du "Bulletin" eut un écho des plus réjouissant.

Nous avons en particulier reçu une riche documentation : elle fournira matière à un substantiel article dans notre prochain numéro avec une recherche complémentaire à bonne source que nous entreprendrons d'ici-là.

Pour l'heure, nous adressons un chaleureux merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont apporté leur contribution.

Merci, oui, à Mme Bertola, conservatrice du Musée du Léman, à M. Robert Cerruti, à M. René Coullery, à M. Niels de Groote et à Mme Denise Ritter à qui nous devons le dessin original couronnant ces quelques lignes.

En primeur, et pour ne pas vous laisser sur votre faim, voici le savoureux compte-rendu publié dans le "Journal de Nyon" du 27 septembre 1929 sous le titre "Le Zeppelin à Nyon" :

"Il était 11¾ h., jeudi, quant, par sans fil, arrivait aux oreilles de tout-Nyon, le ronflement sourd du grand dirigeable.

Ce fut une exode générale, un lachez-tout contagieux, prévu d'ailleurs, puisque même en haut lieu, nos conseillers des Chambres avaient réservé une levée extraordinaire de séance.

En un instant les classes furent désertes, comme les magasins, les ateliers, les bureaux, les cuisines où sans doute en rentrant le fumet, par endroit, était fort inquiétant.

Ce furent en un clin d'oeil des fuites éperdues, des appels, des attroupements : les questions s'entrecroisent, les gestes se précisent et bientôt, là-haut, dans l'air bleu tout près de Nyon, tant est faible sa hauteur, le majestueux dirigeable apparaît, lent, impressionnant dans ses fantastiques dimensions. Il passe, il est loin, mais les yeux le suivent encore, l'attendent car bientôt, après avoir survolé notre grande voisine, Genève, il revient. Cette fois, plus majestueux encore, il a pris de la hauteur et son échine aux reflets d'acier glisse en plein ciel. Le soleil sur sa pointe met comme un oeil géant qui semble voir là-haut des immensités dont l'accès se refuse même à sa hardiesse : il se contente de passer entre cet azur fluide du ciel et celui plus profond de l'eau. Il suit notre beau lac, et l'on dirait, au large de Nyon, comme le grand sosie de notre petite perchette nyonnaise. Comme elle, au fond de l'azur bleu traversant l'océan de feu, l'océan vermeil du brillant soleil.

Bientôt le ronflement s'éloigne puis se tait et le Zeppelin n'est plus dans l'espace qu'un point que l'on repère avec peine et puis qui disparaît.

Et voilà pourquoi, pendant quelques instants, tous les yeux se levèrent, ensemble, vers ces horizons merveilleusement bleus des cieux infiniment grands où le dirigeable point infiniment petit."

A bientôt donc, pour en savoir plus sur le prodigieux vaisseau du ciel et son passage au large de Nyon !

François Perret-Giovanna

Découverte de Pro Novioduno :

- **ART CONTEMPORAIN AU MUSÉE DU CHÂTEAU DE PRANGINS**

NET ART 2000

NET ART est le titre d'une exposition d'art contemporain qui a lieu durant l'été, dans le magnifique cadre du Musée national suisse du Château de Prangins.

Huit sculpteurs et peintres provenant d'Espagne, de Grèce, de France et de 3 régions linguistiques différentes de Suisse ont placé leurs oeuvres dans les deux salles d'expositions temporaires et sur les espaces extérieurs du Château (cour et terrasse).

Cette exposition est proposée par l'Association "Aubusson, la tapisserie au présent" et fait suite à celle de l'été dernier organisée en l'Abbatiale de Payerne.

Pour la circonstance, chaque artiste s'est engagé à concevoir une tapisserie, exécutée dans les fameux ateliers d'Aubusson et à l'exposer en parallèle avec des oeuvres réalisées spécialement pour le site. Le visiteur a ainsi le loisir d'admirer des sculptures, des peintures, des gravures et des installations qui se réfléchissent dans chacune des huit tapisseries.

Les hôtes du Musée national suisse du Château de Prangins sont :

Gianfredo CAMESI (TI), Tom CARR (E), Jean FOURTON (F), Bernard GARO (VD), Pierre GOLAY (VD), Richard TEXIER (F), Hans THOMAN (SG) et Costas VAROTSOS (G).

A découvrir à tout prix jusqu'au 10 septembre 2000 !

Florence Darbre

• DE l'ASSE AU BOIRON

Depuis la parution de notre dernier "Bulletin", les mises à l'enquête publique de projets, aussi nombreuses que d'ordinaire (et nous nous en réjouissons pour le développement de Nyon), ne furent pas de nature à susciter des réactions de PRO NOVIODUNO.

Il s'en suit, et c'est peut-être un bien, que notre rubrique "De l'Asse au Boiron" se réduit à deux points :

Disparition sans condoléances

On note avec satisfaction que la Place St-Martin a été libérée de la pustule incongrue constituée par le "cône publicitaire" dont nous avons dit tout le mal qu'on pouvait en penser.

Il reste à souhaiter que cet objet aussi laid que mal adapté à son usage prévu aura ainsi à jamais disparu des rues de notre cité.

Abaissement du niveau de la route de St-Cergue

Que deviendra la route de St-Cergue derrière la gare, si le projet communal de l'enfoncer profondément se réalise ?

Personne n'a osé présenter clairement l'allure des murs de soutènement qui en résulteront avec le bâtiment de l'As de pique perché dessus.

La poignée de millions nécessaire à cet ouvrage inutile ne pourrait-elle pas être mieux utilisée ?

L'argument de mise à niveau avec le passage sous-voies également abaissé ne tient pas la route...

• Souvenir, souvenir ...

Le 17 juin dernier, Pro Novioduno avait convoqué le ban et l'arrière-ban pour aller envahir, de l'autre côté du lac, quelques châteaux de la Maison de Savoie, en suivant les traces de Saint-François de Sales. Nous n'avons heureusement pas laissé que des ruines derrière nous.

Nous partîmes par bon vent de Nyon, armés de nos anoraks, de nos jumelles, de notre curiosité et de notre bonne humeur. Les éléments étaient avec nous. Afin de nous mettre tout de suite dans le bain et nous montrer d'emblée l'attention et le bon sens de l'organisation de l'Etat major, nous pûmes assister, en attendant le bateau, à la joute entre Alinghi et Happy Calopse pour la conquête du Bol d'or.

Nous arrivâmes pleins de courage à Ripaille que nous visitâmes de fond en comble. En bons connaisseurs de leurs troupes, nos officiers nous nourrirent de mets délicieux et abondants que les plus avertis d'entre nous - ceux qui avaient emporté le programme avec eux - reconnurent et décrirent à leur entourage. Gais et repus, nous repartîmes à l'assaut des citadelles suivantes.

Nous occupâmes quelque temps Avully, redécoré et couvert de fresques par les soins de son nouveau propriétaire. Nous le quittâmes sans coup férir, laissant la place à une noce, comme au lieu précédent.

Toujours aux petits soins pour nous, les officiers nous distribuèrent force boissons fraîches, tandis que, somnolents dans le car, nous nous rendions aux Allinges, où nous ne trouvâmes que des ruines, mise à part la chapelle, restée intacte: on y était passé avant nous. Nous pûmes néanmoins nous y reposer, devant une vue superbe, de la marche d'un quart d'heure sur un sentier bien raide qu'on nous avait imposée.

Nous fîmes un dernier petit tour à Thénières, château XIX^{e} à la mode écossaise, dont nous ne pûmes forcer la porte. Par contre, cette fois-ci, dans le jardin, nous tombâmes sur une noce !

Le car nous déposa à Nernier, fatigués et satisfaits. Un dernier verre, un dernier coup d'oeil à d'autres combattants pour le Bol d'or, et c'est plus que satisfaits de nous, du temps, de nos chefs et de notre journée que nous retrouvâmes le sol helvétique.

Marie-Salomé de Tscharner

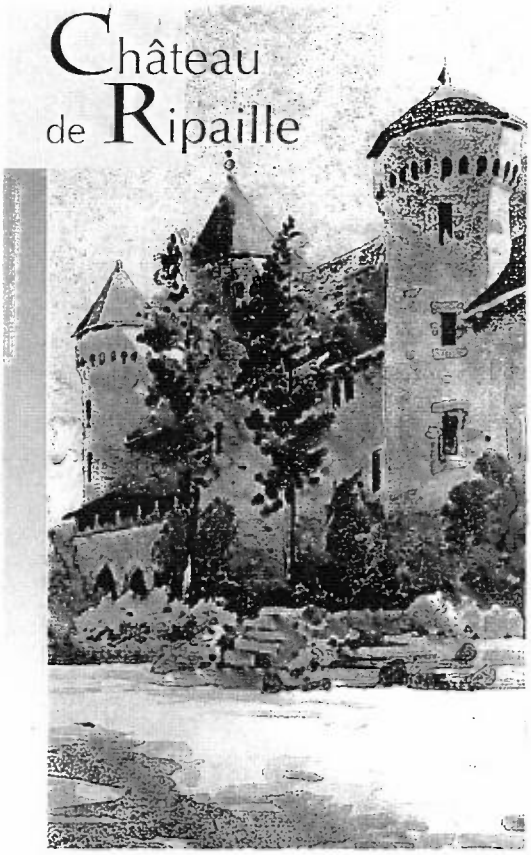

PRO NOVIODUNO

veille depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité.

PRO NOVIODUNO

organise des manifestations à caractère culturel telles que visites et excursions guidées et soutient les associations nyonnaises oeuvrant dans le développement culturel.

PRO NOVIODUNO

maintient le contact avec ses membres grâce à son bulletin dont la diffusion élargie lui permet une information semi-publique sur son activite et ses prises de position.

PRO NOVIODUNO

a besoin de votre soutien, chaque adhésion étant un apport précieux à notre action.